Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le - 4 JUIL 2025

ID : 059-215905944-20250702-DEL0302025-DE

République Française Département du Nord Arrondissement de Valenciennes





# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Juillet 2025

Date de convocation :

25/06/2025

Date d'affichage :

25/06/2025

Nombre de conseillers :

En exercice:	15
Présents :	12
Pouvoirs :	1
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2025 le 2 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :			
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe	
PINOY Jacques	JOLY Denis	/ Denis CHABANE Michel	
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel	
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie	
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSE Charles	
Absent(es) excusé(e	s) ayant donné(es) p	rocuration:	
Mme BÉNIT Marie-Ag	nès à Mme COLLINE	T Patricia	
Absent(es) excusé(e	s):		
Absent(es) non excu	sé(es) :		
MM : CHABANE Mich	el, CORRÉA Emmanu	iel	
Secrétaire de séance	):		
Mme COLLINET Patri	cia		

Objet: CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET.

**Vu** le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8, **Vu** la délibération n°014/2025 du Conseil Municipal en date du 10 Avril 2025 relatif au Budget Primitif 2025.

**Vu** l'arrêté P046/2024 du 16 mars 2024 relatif aulignes directrices de gestion pour la commune de THUN-SAINT-AMAND du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 Décembre 2026,

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID: 059-215905944-20250702-DEL0302025-DE

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Considérant qu'il convient pour permettre un avancement de grade d'un adjoint technique (C1) à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (C2) de crée un poste au tableau des effectifs.

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

## Informe:

Que Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services

Que pour permettre un avancement de grade d'un adjoint technique (C1) à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (C2) à temps complet il convient de crée un poste au tableau des effectifs.

#### Propose:

La création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (C2) à temps complet à compter du 01 août 2025.

### Demande:

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (C2) à temps complet à compter du 01 août 2025, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2025,
- Charge Monsieur le maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le président du centre de gestion du Nord, à Madame la responsable du Service de Gestion de WALLERS, après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,

**Patricia COLLINET** 

J.N. BROQUET



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de lég<u>alité</u>

# Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant Utilisateur : PASTELL Plateforme

## Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL0302025

Objet: DEL 030/2025 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT

**TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS** 

COMPLET.

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2025-07-02 00:00:00+02

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières : 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique: 059-215905944-20250702-DEL0302025-DE

URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

## Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	918 o
Nom métier : 059-215905944-20250702-DEL0302025-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	612 8 Ko

Nom original: D0302025.pdf

Nom métier:

99\_DE-059-215905944-20250702-DEL0302025-DE-1-1\_1.pdf

# Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2025 à 12h54min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2025 à 12h54min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 juillet 2025 à 12h54min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 juillet 2025 à 12h55min10s	Reçu par le MI le 2025-07-04